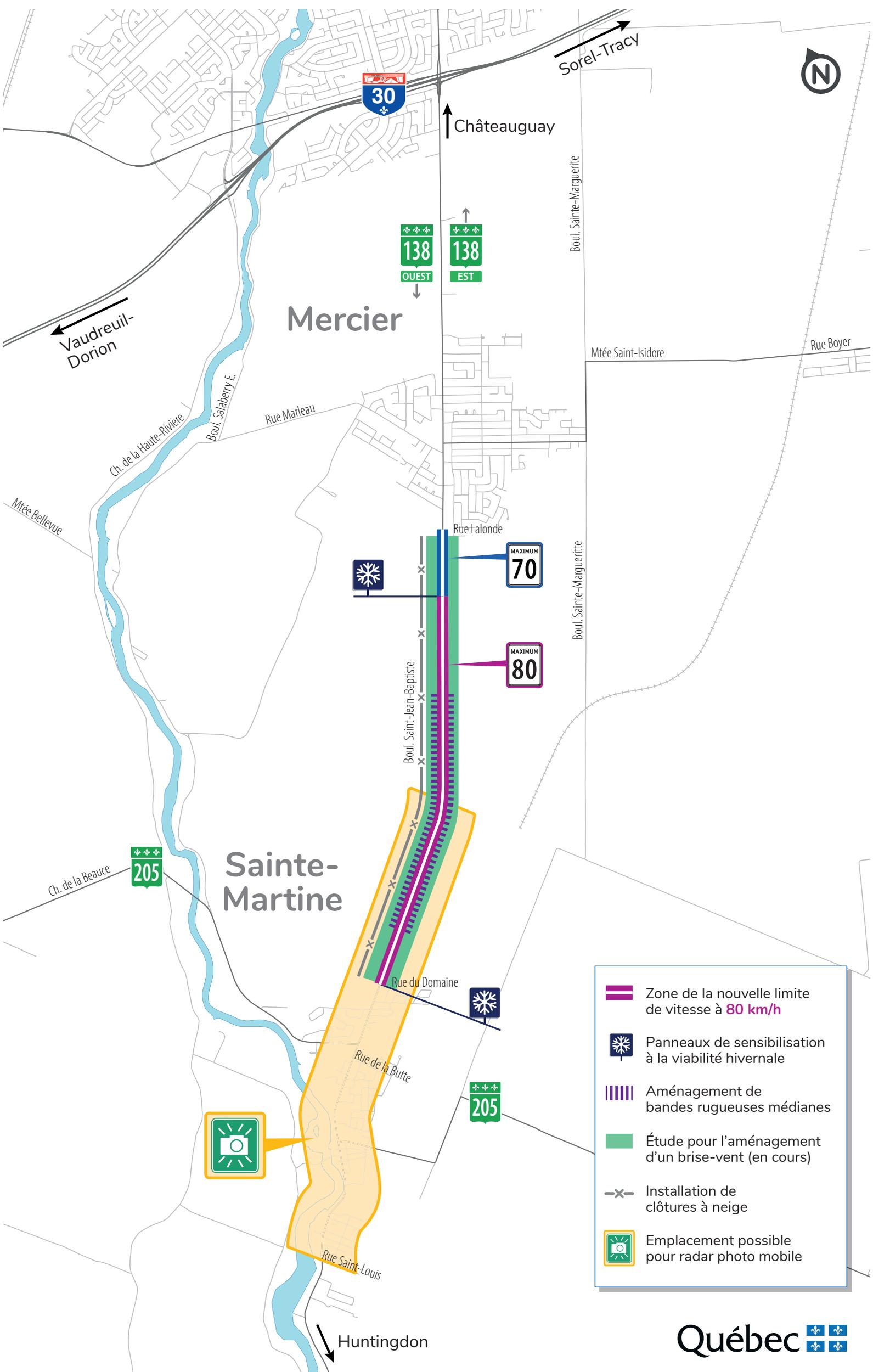




# Secteur reliant Mercier et Sainte-Martine

Mesures pour améliorer la sécurité routière en période hivernale



-  Zone de la nouvelle limite de vitesse à **80 km/h**
-  Panneaux de sensibilisation à la viabilité hivernale
-  Aménagement de bandes rugueuses médianes
-  Étude pour l'aménagement d'un brise-vent (en cours)
-  Installation de clôtures à neige
-  Emplacement possible pour radar photo mobile